



Dispositif de Sécurité et d'Intervention

Mise à jour Le 31 Mars 2021

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, une annexe suit ce dispositif

1. ZONE DE NAVIGATION

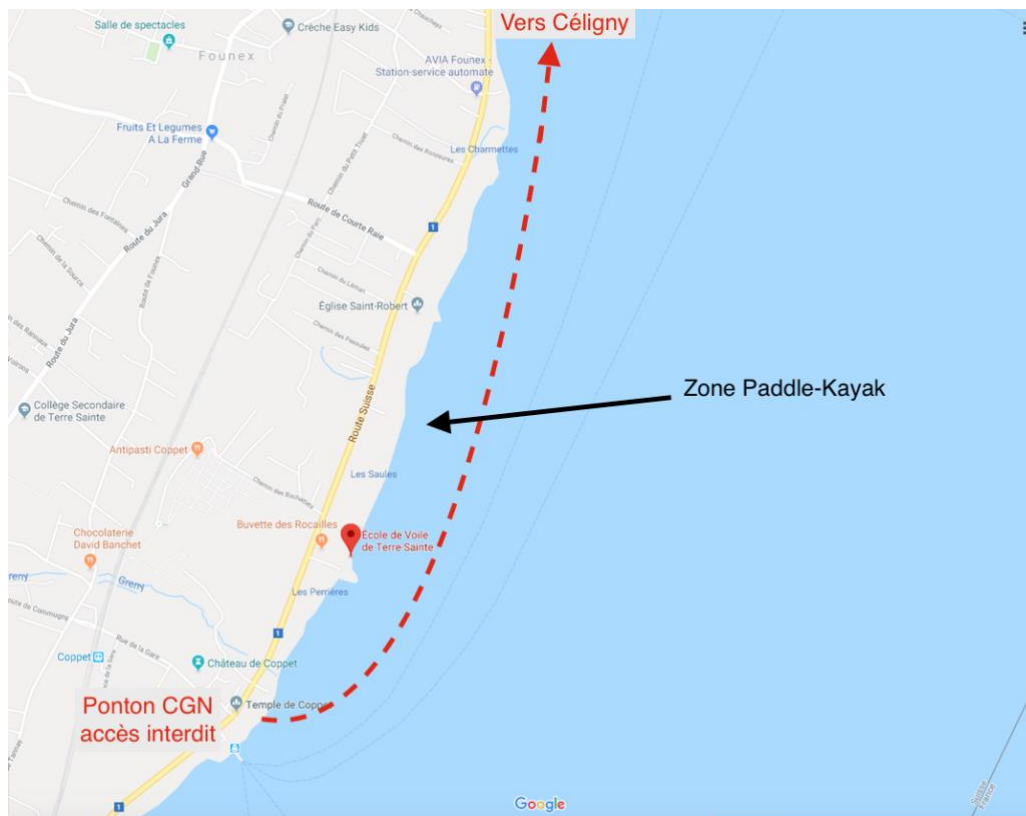
La zone de navigation pour les groupes débutants se situe devant la plage des Rocailles et dans la limite des 300 mètres.

Pour les groupes avancés, cette zone s'étend du port de Founex au nord au temple de Coppet au sud et jusqu'à la frontière. Cf. *carte annexe*

Dans le cadre des camps, la zone de navigation peut être élargie pour tous les niveaux dans le cas d'un déplacement de flotte de type armada ou pique-nique.

2. ZONE DE NAVIGATION LOCATION KAYAK ET PADDLE

Cette zone de navigation s'étend du port de Founex au port de Coppet dans la limite des 300m au vent de la plage des rocailles.



Risques spécifiques :

- . *Compagnie général maritime **Bateaux prioritaire**, ligne régulière en période estivale.*
- . *Haut-fond proche du port de Founex matérialisé par une balise rouge et noire.*
- . *Zone de baignage au départ et à l'arrivée.*
- . *Plaisanciers en période estivale, le trafic est important rester vigilant.*

3. ZONE RESTREINTE

Si la météo prévoit des vents modérés à fort ou venant de terre (Joran), la navigation restera au plus près de la côte et toujours dans une zone permettant le retour de la flotte à la plage le plus rapidement possible.

4. MISE À L'EAU

La mise à l'eau se fait de la plage hors de la zone de baignade.
Les départs et les arrivées doivent s'effectuer de manière alternée.

En cas d'urgence, les différentes flottes ne peuvent pas arriver en même temps.

Faire attention aux passant en traversant le parc et la plage avec le matériel.

5. Vents dominants

La Bise	Le vent	Le Joran
Secteur Nord-Est Vent soutenue Lac formé Vagues au départ et l'arrivé	Secteur Sud-Ouest Vent stable	Secteur Ouest Irrégulier et instable pouvant se lever rapidement Repère visuel : Charge nuageuse importante au-dessus du jura.

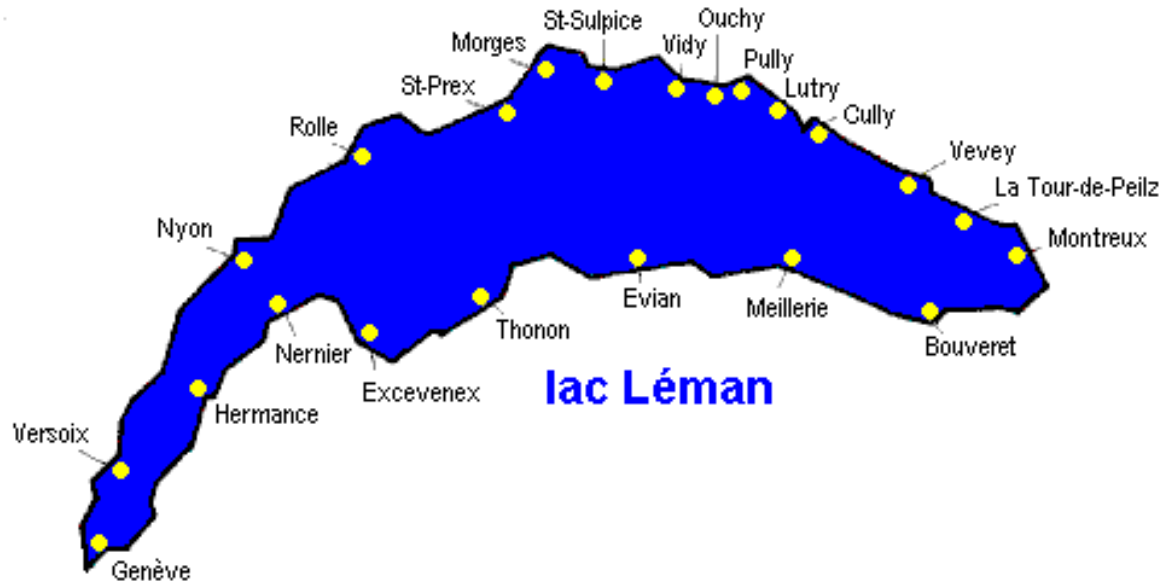
6. FEUX DE PRUDENCE-ALERTE MÉTÉO

Si les feux de prudence sont allumés, la navigation à l'École de Voile de Terre Sainte est interdite ou soumise à restriction. Cf. *carte annexe*

Les feux les plus proches de Coppet sont Hermance, Nyon, Versoix et Nernier (France).

La décision de faire naviguer la flotte revient uniquement au directeur ou, en son absence à son adjoint.

Localisation des feux autour du lac Léman :



Il existe deux séquences de feux tournants différents :

- Pour une fréquence de 40 clignotements, un avis de prudence signifiant l'arrivée de vents tempétueux [retour immédiat en zone restreinte](#).
- Pour une fréquence de 90 clignotements, un avis de tempête imminent, [retour immédiat à terre](#).

En cas de condition climatique exceptionnelle, la décision d'engager la flotte revient au directeur ou en cas d'absence à son adjoint.

7. MOYEN MATERIEL

L'école de voile dispose des bateaux moteurs suivant :

- X PRO 50cv VD 41 250 X-RAY
- Sécu 13 30cv VD 29467 UNIFORM
- Sécu 13 25 cv VD 29928 QUEBEC
- Sergio Cellano 15 cv VD 40262 SIERRA
- Sergio Cellano 15cv VD 30478 JULIETTE
- Sergio Cellano 8cv VD 31 058 TANGO
- Sergio Cellano 8 cv VD 27 685 VICTOR
- Sergio Cellano 8 cv VD 31 695 ECHO

Le semi-rigide 50cv sert de sécurité générale, il reste amarré à la bouée blanche ou au mouillage prêt à partir.

Tous les bateaux doivent être armés en permanence d'une nourrice d'essence, d'un coupe circuit d'une patte d'oie et du matériel de sécurité suivant :

- Un mouillage
- Un drapeau rouge
- Une corne de brume
- Une écope
- Un gilet de sauvetage(100N) par personne à bord
- Un bout de remorquage

De plus, le bateau encadrant la planche à voile doit disposer de la corde à mousqueton prévue à cet effet.

Il est de la responsabilité de chaque moniteur de vérifier le matériel de son embarcation. Le cas échéant, demander au directeur ou à son adjoint le matériel manquant.

8. MOYEN MONITEUR

Chaque moniteur doit se munir de l'équipement suivant :

- Une tenue adaptée à la météo prévue pour la journée
- Un couteau démanilleur en parfait état
- Deux manilles au minimum
- Deux axes avec anneau brisé au minimum
- Une bouteille d'eau
- Du bout en quantité raisonnable pour pouvoir effectuer une réparation de fortune
- D'une VHF avec la licence OFCOM (disponible à l'école de voile)

Les moniteurs doivent faire entériner leur équipement par le directeur

9. NUMERO D'URGENCE

- Prévenir le directeur +41 79 281 60 62
- Urgence vitale : ambulance 144
- Police 117
- Pompier 118
- Réga 1414
- Numéro international 112

GARDER VOTRE CALME EN CAS D'URGENCE



Carte annexe :

Zone de navigation pour les groupes avancés :

